



Communiqué de Presse

Le 15 juin 2021

La start-up Glimpact retenue par l'ADEME dans le cadre de l'appel à projet sur l'affichage environnemental des produits alimentaires

La loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'économie circulaire (loi AGECE) prévoit, dans son article 15, une expérimentation évaluant différentes méthodologies d'affichage environnemental des produits alimentaires.

Cette expérimentation, suivie opérationnellement par l'ADEME et dirigée par un comité de pilotage composé, outre de l'ADEME, du ministère de la Transition écologique, du ministère de l'Agriculture et du ministère de l'Economie, doit se conclure, à l'automne prochain, par la remise d'un rapport du Gouvernement au Parlement qui définira les modalités du future éco-score des produits alimentaires.

Le comité de pilotage a retenu le projet présenté par Glimpact, le jugeant « large et ambitieux ». Il a par ailleurs souligné l'intérêt et l'apport d'une démarche inédite s'appuyant sur une collecte des données auprès des industriels.

Ce projet sera le seul à proposer une application concrète au secteur de l'alimentation de la méthode PEF de calcul de l'empreinte environnementale globale, méthode adoptée en 2018 par la Commission européenne.

Glimpact va ainsi produire, à l'intention des consommateurs et des industriels, **un véritable éco-score fiable et objectif** de tous les produits alimentaires. Une application digitale est d'ores et déjà proposée à tous les industriels pour leurs permettre de comprendre et de réduire l'impact environnemental de leurs produits.

Alors que **le projet de loi Climat et résilience** – qui a élargi la notion de score carbone à l'ensemble des impacts environnementaux, de la consommation des ressources à la biodiversité – est actuellement en discussion au Sénat, le projet porté par Glimpact pose **la question fondamentale de la fiabilité des « éco-scores »**. Il entend apporter une contribution déterminante à la transition écologique, en établissant un écosystème inédit impliquant à la fois les consommateurs et les industriels.

Glimpact remettra son rapport au comité de pilotage le 30 juin.

A propos de Glimpact

Glimpact, jeune entreprise française, installée également en Belgique, est la première plateforme digitale permettant l'évaluation de l'impact environnemental global des produits et des organisations. Elle rend facile d'accès la méthode PEF (*Product Environmental Footprint*), mise au point par la communauté scientifique européenne et adoptée par l'UE en 2018.

S'appuyant sur une équipe de passionnés – experts de la performance environnementale, du traitement des données et du big data – Glimpact change radicalement notre vision de l'empreinte environnementale.

Glimpact peut revendiquer une expertise et une expérience solides auprès d'acteurs majeurs de l'industrie ou de la distribution, et notamment les groupes Lacoste, Decathlon, Mars, Carrefour, Spadel, Adeo, Lyreco, Pimkie, Chantelle, Camaïeu, Galler, Puratos ou encore Bewital.

www.glimpact.com

Focus sur le projet présenté par Glimpact

La notion d'empreinte environnementale est trop souvent réduite à l'empreinte carbone, c'est-à-dire les émissions de gaz à effet de serre contribuant au réchauffement climatique. La méthode PEF pour *Product Environmental Footprint* définit pour la première fois l'impact environnemental d'un produit, comme un bloc indissociable de seize catégories d'impact, que la communauté scientifique a identifiées sous l'égide de l'Union européenne, au cours d'un long travail mobilisant des scientifiques reconnus, des ONG et des industriels. Cet immense travail, fruit d'une expérimentation de 5 années, a abouti en 2018 à un consensus européen.

Toutes les conséquences de l'activité humaine sur l'environnement y sont prises en compte : changement climatique, protection de la couche d'ozone, consommation d'eau, utilisation des sols, émissions de particules fines ou encore épuisement des ressources fossiles et minérales... Toutes prises en compte simultanément, normalisées et pondérées, selon un score permettant d'attribuer à un produit une note globale, universelle, comparable d'un produit à un autre.

Glimpact, au travers de sa technologie innovante, est la première entreprise à avoir modélisé cette méthode complète et complexe sous la forme d'une application digitale, la rendant accessible à tous les acteurs : les industriels d'abord pour non seulement leur permettre d'évaluer l'impact de leurs produits, mais surtout découvrir les bons leviers pour le réduire.

Là où tous les autres projets retenus dans l'expérimentation proposent leur propre méthodes, le plus souvent arbitraire ou sujette à caution dans leur objectivité dès lors qu'elle émane d'organisations professionnelles sectorielles défendant leurs intérêts, le projet Glimpact, porté par une start-up indépendante, est donc le seul, à proposer une application de la méthode PEF pour définir un véritable éco-score global des produits alimentaires, prenant en compte toutes les catégories d'impact.

L'approche Glimpact déjà déployée dans différents secteurs de l'industrie auprès de grands acteurs (dont Lacoste, Decathlon, Mars, Spadel...), pas seulement dans l'univers des produits alimentaires, mais aussi celui des produits d'entretiens du corps ou de la maison ou encore du textile, dévoile déjà une vision radicalement nouvelle de l'empreinte environnementale des produits. C'est le cas en particulier de ceux du secteur de l'agro-alimentaire, ce qui va bouleverser bien des idées reçues sur la réalité de la performance environnementale des produits de grande consommation et des véritables enjeux sur lesquels les industriels doivent agir, au-delà des affirmations simplistes ou le plus souvent erronées affichées par beaucoup d'acteurs.

1. Un projet très structurant marquant une étape décisive sur l'enjeu de la transition écologique, affirmant un écosystème inédit, impliquant à la fois les consommateurs et les industriels

L'enjeu essentiel de la mise en place d'un éco-score crédible des produits alimentaires réside dans la capacité du dispositif à inciter les industriels à fournir les données spécifiques relatives aux conditions de fabrication de leurs produits (ingrédients de base, process de production, emballage...), indispensables pour l'évaluation rigoureuse de leur empreinte environnementale. Or, contrairement à celles

nécessaires au Nutri-score, ces informations ne figurent pas sur les emballages des produits alimentaires.

Pour résoudre cette problématique de la collecte de ces données sans laquelle toute tentative d'éco-score est vouée à l'échec, ou à aboutir à des résultats entachés de graves biais comme on peut les observer dans l'éco-score proposé par le collectif de l'éco-score (Yuka, Open Food Facts, ...) – qui faute de ces données spécifiques notamment leur composition ajoute des indicateurs totalement arbitraires et hors de toute rigueur scientifique – le projet Glimpact propose une véritable écosystème inédit impliquant à la fois les consommateurs et les industriels. Cet écosystème est fondé sur deux composantes :

- **Une application Web dédiée aux industriels :**

Leur permettant, sur la base de la collecte des seules données d'activité pertinentes, dont la confidentialité sera strictement préservée, d'évaluer objectivement l'empreinte environnementale de leurs produits selon un score global prenant en compte non seulement l'empreinte carbone mais aussi les 16 catégories d'impact de la méthode PEF. Mais aussi et surtout d'identifier les bons leviers de réduction de leurs impacts par une approche d'éco-conception.

- **Une application dédiée aux consommateurs :**

Leur permettant d'accéder à un score environnemental clair, robuste et objectif de tous les produits qu'ils achètent ou qu'ils pourraient acheter par la comparaison avec des produits similaires de meilleure performance. Par cette application, le consommateur disposera d'un moyen d'agir par des choix responsables et par là même d'inciter les acteurs industriels à optimiser la performance de leurs produits.

Au travers de ces deux composantes indissociables, l'approche Glimpact crée ainsi les conditions d'une dynamique vertueuse plaçant les industriels (acteurs incontournables car dépositaires des données spécifiques indispensables pour produire une évaluation objective des produits au niveau des marques), en présence et sous la pression des consommateurs éclairés, en situation d'apporter spontanément leur données d'activité requises.

Une telle dynamique constructive et spontanée pourra s'enclencher dans la mesure où à travers l'application digitale Glimpact, ils disposeront d'un moyen accessible, d'une part de calculer objectivement le score environnemental de leur produits sur la base d'une méthode transparente et reconnue et d'autre part leur donnant les bons leviers pour le réduire.

2. Une exploitation inédite de la base de données environnementale des produits agro-alimentaires Agribalyse® de l'INRAE et de l'ADEME, mettant un terme aux doutes exprimés par les acteurs du monde agricole et autres polémiques infondées

Outre son caractère original le projet Glimpact propose une exploitation inédite de la base Agribalyse® créée par l'INRAE et l'ADEME. Cette base de données qui a suscité de nombreuses critiques non fondées de la part de différents acteurs du monde

agricole, considérant qu'elle défavorisait les produits issus de l'agriculture bio ou raisonnée (ou encore extensive et non pas intensive), fournit un dispositif de référence pour l'analyse environnementale des produits alimentaires.

Ces données sont également fondées sur la méthode PEF et prennent en compte toutes les étapes intervenant dans la fabrication des produits (du champ à l'assiette), mais fournissent surtout les différents éléments permettant de prendre en compte la plupart des différents ingrédients des produits, des différentes pratiques agricoles ou encore des différents scénarios d'emballage.

Autant d'éléments complexes et précieux permettant de reconstituer tous les produits alimentaires quel que soit leurs marques vendues en grande surfaces, sous réserve de les compléter des informations spécifiques des industriels, du savoir-faire méthodologique et surtout des moyens techniques pour les exploiter.

Au-delà des polémiques non fondées, suscitées en réalité par une exploitation réductrice de cette base de données, par différents acteurs, notamment le collectif de l'éco-score qui faute de maîtrise méthodologique, de données spécifiques et des moyens techniques adaptés, s'est borné à n'utiliser que des données génériques limitées aux seules catégories de produits, le projet Glimpact a permis de modéliser chaque sous-catégorie de produits alimentaires sur la base des éléments détaillés de la base Agribalyse en y apportant les compléments nécessaires pour permettre une première évaluation au niveau des produits eux-mêmes.

Par un tel dispositif l'approche Glimpact va donc produire un premier éco-score déjà précis sur plus de 100 000 produits alimentaires, et proposer d'amorcer l'écosystème impliquant les industriels et les consommateurs selon les étapes progressives suivantes dont le comité de pilotage de l'ADEME a souligné l'originalité :

Etape 1 : collecte d'informations facilement accessibles de manière à paramétrer la donnée moyenne fournie par la base Agribalyse. Ces données portent sur le lieu de production, le matériau et le poids de l'emballage primaire, la composition réelle du produit. On obtient à ce niveau une valeur d'impact estimée qui spécifie la valeur « moyenne » d'Agribalyse.

Etape 2 : collecte par les industriels de données d'activités plus précises. Ces données portent sur la consommation et la source d'énergie de l'usine de fabrication, les émissions directes dans l'eau ou l'air, l'origine des ingrédients et matières premières, le type d'emballages secondaires et tertiaires (poids et composition).

Etape 3 : Collecte par les industriels de données sur leurs fournisseurs amonts (Ingrédients et emballages).

A travers cette approche inédite Glimpact va ainsi mettre fin aux polémiques infondées sur la base Agribalyse en démontrant que cette dernière, à travers une application rigoureuse de la méthode PEF, permet de prendre en compte non seulement les externalités positives des pratiques agricoles raisonnées, mais aussi une bonne partie des enjeux de la biodiversité.